



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

COMITE REGIONAL OCCITANIE
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU LOT

Siège social et correspondance :
Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal
Espace associatif Clément Marot, Place Bessières bureau 210 - 46000 CAHORS
☐ 05 65 35 50 74 e-mail cd46@petanque.fr

N° : 01/2024

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR Du 09 Février 2024 à Labastide Murat

Présents : Guy Alaux, Sandrine Baginski, Alain Baronio, Serge Bourgès, Jean-Paul Buri, Hervé Chagnoleau, Ghislain Couderc, Bérénice Dedieu, Carole Delage, Josette Fougeret, Christian Gramond, Dominique Guynet, Thierry Landes, Dominique Lascout, Joëlle Molesin, Ghislain Roumiga

Excusés : Michel André

Absent : Marcel Moulès

Début de la réunion : 18h35

Après son problème de santé intervenu la veille du Congrès National, nous sommes ravis de retrouver Alain Baronio en pleine forme après sa rééducation.

↳ Approbation Réunion Comité Directeur du 23 juin 2023

Remarque faite : Pourquoi ne pas récompenser la meilleure joueuse féminine jeune ?

Après un vote, tout le monde est **POUR**

CR validé à l'unanimité

↳ Infos diverses depuis le 8 décembre:

- Sandrine Baginski, Jean-Paul Buri en remplacement d'Alain Baronio en dernière minute et Christian Gramond ont participé au Congrès National qui s'est déroulé à la Grande-Synthe les 15 et 16 décembre 2023
- Dissolutions officielles des clubs de Concorès et d'Autoire
- Créations officielles des clubs de la Boule Montagnacaise Tour de Faure et de la Pétanque de Laval de Cère
- Le recensement des arbitres demandé a été envoyé par Ghislain Roumiga aux différents responsables fédéraux
- 760 clubs participeront à la coupe de France de Jeu Provençal, 8 clubs pour le CD46 avec 1 club qualifié pour le 1^{er} tour de zone
- Démission de Mireille Noel, secrétaire générale du comité directeur fédéral

- Réception de la convocation de Titouan Dauliac pour participer au stage national jeune qui se déroulera les 10 et 11 février à Bassens
- Mise à jour du listing des éducateurs envoyé à la FD en vue des futures élections fédérales
- Travaux sur les différents fichiers du calendrier du pétanqueur. 2500 exemplaires ont été imprimés par l'Encre Seiche
- Envoi à la FD et au CRO du compte-rendu du Congrès Départemental et des comptes de l'exercice 2023
- Confection du dossier de demande de subvention au Conseil Départemental de 4000 €
- Réception de la note information relative à l'augmentation de 10% des locations de l'Espace Clément Marot
- Réception des nouveaux règlements 2024
- Une formation de formateur gratuite se déroulera les 16 et 17 mars à Varilhes. Cédric Baronio s'est inscrit. S'il est admis, il rejoindra ainsi Serge Bourgès, Nicolas Girardot et Ghislain Roumiga.
- Réception du CR de la réunion ETR.
- Invitation à une réunion organisée par la municipalité Figeacoise concernant l'utilisation du boulodrome couvert de la ville. Ne pouvant être présents Alain Baronio a représenté Christian
- Christian a répondu à une enquête fédérale via Google Form concernant la professionnalisation et l'emploi
- Le carnet de bord de notre comité devra être renvoyé à la FD au plus tard à la fin du mois de février
- Organisation de la journée découverte UNSS le 28 février à Cahors (3 établissements et environ 30 élèves). Serge Bourgès, Corinne Boutarel, Michel Guttierrez, Jacques Lacombe et Cathy Pradal organiseront les ateliers. En soirée, Serge Bourgès et Christian Gramond se rendront à l'inauguration de l'école de Pétanque de Sauzet
- Christian a assisté à une réunion du CDOS basé sur le thème d'une journée Olympique et paralympique qui se déroulera le 23 juin à Cahors.
- Réception du compte-rendu de la réunion du comité directeur de la FD du 26 et 27 janvier. Laurent Bourlet remplace Mireille Noel démissionnaire en qualité de Secrétaire Général.
- Réception de la note relative à la recherche d'honorabilité. Remarque faite quant au double travail en inscrivant les affiliations des clubs sur geslico. Plusieurs manipulations sont nécessaires pour un même travail.
- Josette Fougeret s'est formée pour la gestion du site web du comité. Elle prendra en charge les compétitions et championnats
- Formation Excel/Word : Josette Fougeret prendra contact avec Marielle Bex-Gramond pour mettre en place une procédure. 4 personnes demandent à être formées.
- Mars bleu pour Pétanque Bleu : l'ARS nous a contacté pour notre collaboration. Un stand d'information pour la prévention du cancer colorectal sera sur le site de Lhospitalet le samedi 30 mars lors du championnat doublette provençal.

↳ Réunion avec la municipalité Figeacoise

Alain Baronio a représenté le Président du CD lors de cette réunion.

Etaient présents : Mr le Maire de Figeac, Mme la déléguée aux sports, le président de l'OIS (Office Intercommunal des Sports).

Les Clubs devront signer une convention avec la Mairie de Figeac pour pouvoir organiser un concours ou un championnat mais également afin que leurs licenciés puissent jouer à l'intérieur du boulodrome.

↳ Réunion CDOS (journée Olympique et paralympique)

- Cette journée doit se dérouler le 23 juin au stade Lucien Desprat à Cahors, au dojo et sur la rivière Lot de 10h à 17h
- 9400 € seront alloués par le CROS et le CDJES
- Participation basée sur la convivialité et l'amitié
- Différents challenges seront proposés aux personnes présentes qui pourront s'essayer à divers sports
- Calendrier : 1 réunion par mois avant la manifestation, prochaine réunion le 5 mars à 14 heures
- Si nous participons, que faisons-nous ?

Idées

- Animation avec un concours handi pétanque
- Ateliers de tir et de point pour les visiteurs (challenge)

Après discussion, il s'avère que ce jour-là les membres du CD sont pris sur d'autres organisations ou épreuves sportives . *Nous ne donnerons donc malheureusement pas suite.*

↳ Point Licences et Mutations

Au 9/02/2024, 2179 licenciés :
soit +22% par rapport à au 03/02/2023
mais aussi 89% de l'effectif 2023

Licences

Répartition des 2179 licences :
225 nouvelles licences dont 56 féminines
1786 renouvellements dont 317 féminines

Par secteur

EST : 533 licenciés
NORD : 526 licenciés
OUEST : 524 licenciés
SUD : 596 licenciés

Mutations

29 mutations externes entrantes dont 4 féminines
139 mutations internes dont 33 féminines
44 mutations sortantes

Recette mutations à ce jour : **6610 € (part perçue par le CD du Lot 3820 €)**

Problème d'acheminement des licences au club de Montcuq envoyées le 26 février non reçues ce jour (35 licences). Combien de temps attend-on pour faire les duplicatas ? Cout 175 € resterait à la charge du CD.

Nous attendons jusqu'au 29 février. Passé ce délai, le CD prendra en charge les duplicatas.

Dernière minute : ces licences ont été distribuées 20 jours après

↳ Point trésorerie au 9 février

Trésorerie : BPO : 35252,82€

CA : 18523,98€

Caisse : 0€

Réception des chèques pour la formation d'arbitre. Le virement sera fait au CRO.
Toutes les amendes ont été réglées.

Acompte licences pour le CD :

70% des licences délivrées au 29 février devront être à payées au 25 mars.

Autres factures ou dépenses :

Le paiement des dossiers des 5 candidats arbitres départementaux au CRO a été effectué, soit 5 x 60 €

Les amendes d'absence au Congrès ont été payées

Le point du paiement du paiement des encarts publicitaire a été effectué.

↳ Modalités & délégations des championnats

- Modalités championnats 2024 ([voir pièce jointe](#))
- Délégations championnats régionaux et nationaux ([voir pièce jointe](#))

↳ Congrès national de la Grande-Synthe

- Délégués : Sandrine Baginski, Jean-Paul Buri et Christian Gramond
- **Le vendredi matin nous avons assisté à l'AG de la SAOS**
- **Le vendredi après-midi nous avons participé aux ateliers**
 - Lors de l'atelier plateforme numérique, l'inscription aux nationaux a été présentée
 - Atelier juridique :
 - Rappel : il ne peut y avoir de commission de discipline interne aux clubs
 - Un licencié suspendu qui commet une faute durant sa période de suspension repassera devant la commission de discipline
 - En cas de faute grave d'un joueur, la licence ne peut plus être retirée par le jury.
Le jury devra établir un rapport détaillé et le Président fera suspendre par le Président de la commission de discipline nationale jusqu'à comparution (pour les catégories 5, 6, 7, 8
Le Président doit également engager des poursuites
 - Atelier statuts
 - Ces nouveaux statuts, s'ils sont adoptés seront en application pour fin 2024 pour élire les membres de la fédération

- Des listes seront établies avec 50 % de féminines et 50 % d'hommes (idem en 2028 pour les comités régionaux, les comités départementaux resteront à 25% de féminines)
 - Le Comité Directeur de la FD comportera 36 membres
28 membres + les membres des 4 collèges ci-dessous qui seront votés par leurs pairs
 1. 2 sportifs de haut niveau
 2. 2 membres issus des comités régionaux
 3. 2 arbitres
 4. 2 éducateurs
 Plus 1 médecin
 - Elections au comité directeur : 50 % des voix émaneront des clubs et 50 % des comités départementaux
 - Pour les votes qui auront lieu hors de l'AG électorale, 100 % des voix reviendront aux CDs
- **Le samedi, Congrès national**
 - Présentation projet du centre national à Chomérac
Lancement des travaux en mars 2025
32 terrains couverts et 32 terrains en extérieur
1 pôle administratif
1 pôle pour les sélections
1 pôle pour la logistique
Cout total 13 Millions d'euros TTC
 - L'exercice 2023 a dégagé un solde positif de 23 285 € sur un bilan actif passif de 4 881 084 €
 - Il faut savoir que le budget consacré à l'élite et aux équipes de France ne représente que 6 %
 - Le 1^{er} paiement de la fiche financière devra être versé au 15 avril
 - Le 2eme paiement sera payé au 15 novembre
 - Pétanque Tour : nous avons appris que la municipalité de Cahors se serait intéressée à une organisation. A ce jour nous n'avons aucune nouvelle
 - Tous les nationaux seront joués sur 2 jours avec des inscriptions en ligne obligatoires
 - En cas d'absence non justifiée aux championnats de France, les joueurs ne pourront pas participer l'année suivante
 - Un jury n'a plus la possibilité de retirer la licence
 - Afin de manifester contre les violences, les arbitres se retireront pendant 1mn lors de toutes les compétitions de pétanque. Ils arboreront également un brassard avec l'inscription « non à la violence »
 - En 2025, il y aura obligation d'avoir à minima 1 arbitre dans le club pour pouvoir organiser un concours national
 - En 2026 si un club possède jusqu'à 2 équipes en CDC, pas d'arbitre obligatoire
3 équipes en CDC, **1 arbitre obligatoire**
2 équipes en CRC, **1 arbitre obligatoire**

- Passage de 1mn 30 à 1 mn15 pour toutes les parties de Jeu Provençal (concours, championnat, compétition)
- Modification des statuts : après un 1^{er} vote ces modifications ont été rejetées. Un 2eme vote a été demandé par la majorité des CDs
Après un 2eme vote, les nouveaux statuts ont été adoptés. Si ces statuts n'avaient pas été adoptés, nous perdions la reconnaissance sportive ministérielle
- Le budget prévisionnel 2024 de 5 940 000 €a été adopté à 71 %
42 000 € seront dédiés à l'ANS
- **Questions posées par le CD46 :**
 - Révision des points (4 points pour la victoire) pour les championnats par équipes pour éviter la tricherie : **réponse négative**
 - Paiement des amendes dans des affaires délocalisées :
Les frais exposés seront à la charge du CD demandeur de la délocalisation
L'amende sera encaissée par le CD qui a statué
 - Devenir d'un comité si aucune liste n'est déposée pour les élections : **un scrutin unimominal devra être proposé lors d'une AG extraordinaire sinon le CD sera placé sous tutelle**

↳ Congrès Régional CRO du 27 et 28 janvier à St Chély d'Apcher

- 56 331 licenciés ont été recensés en 2023 en Occitanie. Au jour du Congrès il a déjà été enregistré 44 258 prises de licences soit 4785 de plus que la saison dernière à la même date.
- Ces licenciés sont issus des 1236 clubs répertoriés en Occitanie
- Avec 3 titres de champions de France et 3 places de finalistes, le CRO a terminé en 1ere position des Comités Régionaux. De plus 2 titres ont été glanés en compétition par équipe.
- Une médaille de bronze au championnat du monde jeune a été remportée par l'Aveyronnais Noah Breton
- 45 concours régionaux seront joués cette année en Occitanie
- Finances
 - Exercice 2023 d'un montant de 317 704 € validé
 - Les comptes ont été vérifiés par Jean-Paul Buri et Jean-Louis Costes (CD12)
- Budget prévisionnel d'un montant de 388 971 € validé
 - Les CRC représentent 1/3 du budget annuel
 - Les jeunes bénéficieront d'un fond dédié d'environ 8000 € issu de l'augmentation de la redevance des licences
 - Idem pour les CRC, fond dédié d'environ 9650 €
 - Un 1^{er} acompte des licences de 30% devra être payé par les CDs au 29 février
 - Le 2eme acompte devra être versé au 27 juin
 - Le solde au 30 octobre avec une fin de l'exercice fixée au 15 novembre
- ETR (Margot Blanchard)
 - 3eme place au Trophée des Pépites pour l'équipe d'Occitanie (1) et 7eme place pour l'Occitanie (2)
 - Au niveau des sélections régionales plus de 100 jeunes ont été envoyés par les CD
 - Le projet serait de ramener le nombre à 56
 - 11 sessions du Tronc Commun ont été effectuées dans le CRO pour plus de 100 candidats
 - 75 personnes ont passé le BF1

- Une session du BF2 s'est déroulée à Figeac avec 22 candidats. Le CD46 a été remercié pour la bonne tenue de cette réception
- 12 jeunes arbitres ont officié lors du championnat régional doublette à Thuir. Depuis, 7 ont déjà passé le Tronc Commun et 5 l'examen d'arbitre départemental.
- Des championnats UNSS se sont déroulés dans certains CDs dont le Lot
- Le CD 31 organise des actions avec l'USEP
- Arbitrage (Jean-Jacques Vidal)
 - Comme bien des régions, l'effectif est vieillissant
 - Il serait nécessaire d'avoir un rapport d'arbitrage suite aux concours régionaux
 - Environ 75 % de réussite a été relevé lors de l'examen d'arbitre régional
 - En 2023, 5 admis dont Jonathan Gratadou et Fabrice Haras (4 validés et 1 refusé à la pratique)
 - Pour 2024, 5 candidats, 3 admis en attendant la pratique
- Compétition (Francis Ricard)
 - En CRC Open tous les clubs se réinscrivent, 1 place se dégage en CNC3 de ce fait St Jean Pla de Corts (66) accède à ce niveau et Lodève (34) monte en CRC1
 - En CRCF, avec le passage à 40 équipes et des matchs joués à 6 joueuses nous avons dû faire face à 4 renoncements. 3 équipes relégables ont été repêchées.
Il a fallu demander aux comités les moins représentés de faire monter les vice-champions. Labarthe de Neste (65) et Pia (66) intégreront le CRCF
 - En CRCV pas de défection mais un changement de date. La journée du 5 septembre sera reportée au 12 septembre pour cause d'un national vétéran à Bram (11)
 - En CRCJP la dérogation des temps acceptés par la FD ne sera pas reconduite. Les parties devront être jouées en 2 heures ou 11 points + 2 mènes si nécessaire.
Il faut également noter le passage à 1mn15 pour jouer une boule
2 équipes ne se réinscrivant pas (Lalanne-Arqué et Uchaud 2), Daux (31) et Tarascon (09) sont repêchés
La 3eme journée reviendra à sa date initiale soit le 21 juillet
 - Organisation des finales :
 - CRCV à Gruissan
 - CRCJP à Samatan
 - CRC Open à Labruguière
 - CRCF à Nîmes
 - CRCJ à Nîmes
 - La réunion de la commission compétition se déroulera le 9 mars à Lézignan. Christian Gramond y participera
 - Francis Ricard effectuera une formation « formateurs de graphique » les 17 et 18 février à Lyon
Il faudra une personne volontaire formée par comité pour assurer des formations
Une grille tarifaire à l'identique des arbitres devrait voir le jour
Les graphiqueurs confirmés devraient obtenir une validation des acquis
- Délégations :
 - Christian Gramond sera délégué du national triplette de St Chély d'Apcher (48) et du doublette mixte de Roquefort/Garonne (31)
- l'AG du CRO se déroulera les 15 et 16 décembre à St Etienne de Tulmont (82)
- Les statuts présentés ont été validés avec une liste bloquée de 16 membres
- Le règlement intérieur a été validé
- Marie-Madeline Clamens ne se représentera pas
- Prochaine réunion du CRO le 18 mai à Marvejols

↳ Point sur les commissions

- **Arbitrage** Ghislain Roumiga

A ce jour, il y a 59 arbitres Lotois dont 5 en formation

54 qui officieront toute la saison (hors stagiaires).

Il faut vérifier que chaque arbitre a bien coché son honorabilité.

Il reste une dernière remise à niveau pour 4 arbitres.

Ghislain Roumiga tient à remercier les responsables des arbitres des secteurs arbitres qui se forment de manière continue et répondent à leur engagement avec omniprésence.

Sont également remerciés, les arbitres pour leur engagement pour couvrir nos championnats départementaux, les concours et autres compétitions.

Il reste encore une ou deux dates à caler mais ce sera rapidement fait.

Cette année, les responsables de secteur sont en doublon. , Le but est de soulager, lors du prochain mandat, le responsable d'arbitrage. Pour le moment j'ai effectué ce rôle seul. Et la charge de travail est plutôt conséquente.

Ils ont en charge la formation des nouveaux arbitres sur les terrains. Ils sont également un point de relais, recensant les problèmes des arbitres de leurs secteurs et analysent le niveau de ces derniers. Cela a pour but de m'aider au moment des formations continues, pour orienter les sujets à traiter.

Formation et Examen d'Arbitre.

Cette année nous avons 5 Candidats.

Cela s'est déroulé les 13 et 14 janvier en avance par rapport aux préconisations de la FFPJP.

Le but était simple, ne pas bloquer les candidats à la Formation BF1.

Cette formation a été réalisée sur une journée et demi et l'examen sur une demi-journée.

Tous nos candidats ont été reçus.

Maintenant pour valider leur formation il leur reste les 4 journées de pratique, en fonction des quelles nous validerons ou non leur formation.

Certains Membres du Comité ont été présents lors de cette formation, leur constat est simple, « Ouf, c'est plutôt intense », « Et bien cela nous a fait du bien », « la formation comme ça c'est du sport », « quand j'ai, passé le diplôme on n'avait pas ça. Et bien c'est vraiment chouette ».

Ghislain les remercie pour ces mots, mais à la vue des résultats, les connaissances des participants restent fragiles, ils ne se sont pas positionnés dans un rôle d'arbitre, ils sont restés simple joueur.

La réunion désignation :

Merci au Président du CD pour ses mots envers les arbitres. La reconnaissance du travail qu'ils effectuent à l'année et l'annonce du soutien du Comité leur a fait chaud au cœur.

Dans l'ensemble cela s'est plutôt bien passé, grâce au soutien de Christian Gramond et des responsables de secteur qui m'ont aidé à motiver les arbitres.

Il y a deux ans lors cette même réunion, le positionnement à l'avance avait été un problème et vivement critiqué. Cette année, la réunion s'est déroulée en 1h30 contre 5 heures il y a environ 6 ans. Nous avons été félicités de ce gain de temps.

Je ne vais pas vous cacher que leur engagement reste fragile. Soyez en conscient. Certains déboires de la part de dirigeants de club ou de responsables de concours et championnat les irritent de plus en plus.

Lors de cette journée, il a été relaté plusieurs problèmes :

Les championnats sur trois sites différents. «...ces clubs prennent des concours ou des championnats, mais ne proposent jamais d'arbitres même si il y en a dans le club...». Cela oblige dans le même week-end d'engager 9/10 arbitres. On revient sur ce que j'avais signalé

lors de la réunion d'octobre ou de novembre.

- Il a officiellement été annoncé aux arbitres qu'en Championnat des Clubs un arbitre serait désigné à partir des 8èmes de finales, et qu'ils devaient me tenir au courant de leurs disponibilités. Cela n'a pas forcément fait plaisir, mais tous les arbitres présents ont compris la nécessité de leur présence.
- Le Régional de Puy L'Evêque a connu sur plusieurs années nous avons été confrontés à de multiples problèmes. « Retards sur le début du concours du matin et/ou de l'après-midi, manque de terrains tracés, modification par le jury en cours de matinée sur le temps de pause repas, etc... ».

Je vais être clair, il vaut mieux que cela se passe bien cette année. Sinon l'an prochain aucun arbitre département ne le couvrira, attention car ce n'est pas une menace de leur part.

Réunion de la Commission Régionale d'Arbitrage :

Cette réunion s'est déroulée à Lézignan Corbières le 04/02. Tous les responsables départementaux étaient présents. Comme pour le CD 46 les Championnat Régionaux et Concours Régionaux ont été couverts.

Le CD 46, par son nombre d'arbitres brille en rapport du nombre de licenciés. A l'heure actuelle nous sommes le deuxième département. En comparaison, il y a 4 ans le CD 31 comptait environ 120 d'arbitres. Maintenant ils sont tout juste une soixantaine incluant les départementaux, régionaux, Nationaux, Internationaux.

Le constat sur l'engagement des arbitres, leurs motivations, les nouveaux candidats est le même.

- Peu d'implication (50% des arbitres officient pour la majorité des CD contre 75% CD 46).
- L'arbitrage est vieillissant (Estimation globale + de 65 ans contre 52 CD 46).
- Problème de formation et de participation pour beaucoup de CD. (Règles FFPJP suivies dans le CD 46).
- Les nouveaux candidats ne se préparent pas suffisamment malgré la formation, quand ils arrivent devant les questions c'est le néant...

Un autre constat a été fait sur les Concours Régionaux. Il a été mis en lumière beaucoup de disfonctionnement et d'approximation de la part des organisateurs, ce qui entraîne un mécontentement général des joueurs qui s'en prennent au corps arbitral. Cette année les rapports d'arbitres seront plus suivis par le CRO en vue de 2025.

Pour information, le corps arbitral du Lot sera présent pour :

- 2 journées de Championnat Régionaux à Marvejols.
- 6 Concours Régionaux.

Sous-Commission d'Ethique à l'Arbitrage : (Hervé Chagnoleau)

Cette sous-commission est notifiée sur le site du CD46.

Pour rappel :

La commission est composée de 5 membres donc 1 président 2 membres du comité et 2 membres extérieur. Les membres de la commission sont :

Président : Hervé Chagnoleau

Membres du CD 46 : Carole Delage / Bérénice Dedieu

Membres Extérieurs : Christiane Bordes / Louis Tillet remplace Dominique Fric (Démission)

La commission départementale d'éthique et de déontologie d'Arbitrage s'est prononcée pour statuer sur différents cas à la demande de Mr le Président de la Commission d'arbitrage.

Pour 2 d'arbitres :

Ils n'ont pas fait de remises à niveau pour cette année (2024) (il y a eu suffisamment de date pour la faire). En attendant une éventuelle remise à niveau de fin d'année, la commission de discipline, d'éthique et de déontologie a pris la décision suivante à leurs rencontre :

**Rappel à l'ordre et Interdiction d'arbitrer,
Toutes Compétitions, Concours, Championnats, pour la saison 2024.**

Pour 1 arbitre :

Ce dernier n'a pas fait de remise à niveau depuis plus deux ans et ne répond à aucun moyen de communication fourni.

Interdiction ferme d'arbitrer

Toutes Compétitions, Concours, Championnats, pour la saison 2024.

Si pas de remise à niveau d'ici la fin de l'année 2024,

Une demande d'invalidation de votre examen d'arbitre

Sera faite auprès de la CNA (Commission Nationale d'Arbitrage).

- Les convocations des arbitres seront faites par Ghislain Roumiga
- Le recyclage de formateur arbitre sera à renouveler pour Ghislain

• **Commission des personnes en situation d'handicap** Joelle Molesin

- Dates et lieux concours handi pétanque
7 dates : 18 mai (Labastide Marnhac), 25 mai (Vers), 16 juin (Luzech), 7 juillet (Lhospitalet), 27 juillet (Gramat), 17 août (Gourdon), 25 août (Tauriac)
Toute personne non licenciée pourra jouer la 1^{ère} année pour découvrir, mais devra prendre sa licence l'année suivante.
- Une affiche sera confectionnée
- Proposition dates concours handi valide à Figeac le samedi 26 octobre ou bien le samedi 9 novembre

Sport adapté :

Edouard Bernardelli, responsable CDSA a bien pris ses marques.

3 challenges d'été : 20 mars (Béduer), 22 mai (Capdenac le Haut), 19 juin (Cajarc) à confirmer.

• **Commission féminine** Carole Delage

- Trophée des Dames
Réunion faite le 13 janvier : on conserve le même règlement
4 dates qualificatives : 31 mars (Lhospitalet), 26 mai (St Céré), 16 juin (Luzech), 7 juillet (Lacapelle Marival)
Finale : 28 septembre (Tauriac)
- Journée des filles : 23 juin à Cressensac Sarrazac, association à trouver
Cadeaux à voir pour ces 2 journées

- **Commission jeunes et technique** Serge Bourgès
 - Réunion le 16 février à Labastide-Murat
 - Titouan Dauliac a participé au stage national jeunes à Bassens
 - Création école de pétanque à Sauzet
 - Formation tronc commun : 14 candidats
 - BF1 : 1 proposé
 - Championnat régionaux : le triplé se déroulera à Revel à le doublette aura lieu à Albi
 - 30 juin concours Educnaute à Miers

- **Commission compétitions** Thierry Landes
 - Point provisoire sur les différentes inscriptions
 - Coupe de France : 30 clubs inscrits
 - CDCV : 60 dont 7 nouvelles → pourraient monter à 88
 - Reconduction de l'entente Limogne/Marcilhac
 - CDC Provençal : 3 équipes à ce jour
 - Réunion et tirages le 23 février à Labastide-Murat
 - Les correspondants restent les mêmes
 - Bonne chance à Gourdon qui va jouer le prochain week-end à Tours le 32eme de finale face à Ax les Thermes
 - Révision du règlement intérieur du CDCF et annexes
 - Interdiction aux féminines de jouer en open si à la même date il y a des CDCF (« quand les dates de calendrier sont communes aux 2 championnats, open et féminin, les joueuses devront obligatoirement opter pour le CDCF »)
 - Dernière minute :*
 - Le Comité Départemental appliquera le règlement suivant :*
 - Tout club engageant une ou plusieurs équipes (soit 6 joueuses minimum par équipe) possédant un surplus de joueuses, celles-ci pourront participer au championnat OPEN , le même jour.*
 - (ex : pour un club ayant 9 joueuses : 6 (obligatoire) + 2 remplaçantes (non obligatoire) devront jouer en féminin.*
 - La joueuse (ou 2 ou 3 dans ce cas-là) restante pourra participer au championnat OPEN.*

- **Commission discipline** Josette Fougeret
 - Fort heureusement pas de nouveaux dossiers en espérant que 2024 soit une saison calme
 - Modifications règlements :
 - L'appel ne peut plus être au niveau départemental. Seules la Commission Régionale et la Commission Nationale peuvent être saisies en appel
 - Jury : le Jury d'une compétition ne peut plus suspendre un joueur. Seuls sont autorisés l'avertissement ou l'exclusion définitive d'une compétition. Dans ces 2 cas, un rapport du jury est OBLIGATOIRE
 - Les décisions prises par le jury de concours sont sans appel*
 - Ces mesures, comme celles prononcées par un arbitre, ne sont pas exclusives de l'engagement de poursuites disciplinaires. De plus il pourra être prononcé, le cas échéant, une suspension à titre conservatoire jusqu'à comparution par le président de*

la commission nationale de discipline.

Pour ces faits de nature disciplinaire, le jury de concours et/ou l'arbitre transmettra un rapport circonstancié à l'organe compétent qui en cas de faute grave demandera une suspension de licence au Président de la commission de discipline nationale.

- Une sanction ne peut pas être prise suite à l'absence non justifiée d'un joueur à un championnat. Une sanction peut uniquement être prise en cas d'absence à une sélection nationale.

↳ Questions diverses

Pas de questions diverses

Fin de la réunion à 1h00

Prochaine réunion : Vendredi 26 Avril 2024 à 18H30 à Labastide Murat

Compte-rendu terminé le 23/02/2024

Sandrine BAGINSKI
Secrétaire générale



Christian GRAMOND
Président

